

PROJET

GRAND ARRAS

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

39 COMMUNES

VIVRE EN 2030

Approbation

Vu pour être annexé
à la délibération du
Conseil Communautaire
en date du 19/12/19

Pour le Président,
le Vice-président délégué
à l'Urbanisme



Frédéric LETURQUE



Etudes loi Barnier
au titre de l'article L111-8 du code de l'urbanisme

Arras
Communauté
Urbaine



Zone d'activité Actiparc

Communes de Saint-Laurent-Blangy, Athies et Bailleul-Sire-Berthoult

Zone d'activité Artoipole III

Commune de Feuchy

Zone d'activité Artoipole II

Commune de Wancourt

Zone d'activité Häagen-Dazs

Communes de Tilloy-lès-Mofflaines et Feuchy

Zone d'activité Les Meuniers

Commune de Thélus

Zone d'activité Pacage 2 et 3

Commune de Sainte-Catherine